

LES SIGNALEMENTS

Nos modérateurs aux signalements, tous policiers bénévoles et spécialisés dans les procédures de maltraitements animales, font le point sur la situation, constituent un dossier, et sollicitent différents acteurs en fonction des cas à traiter. Ils peuvent faire appel à des enquêteurs bénévoles civils, qu'ils vont pouvoir guider à distance afin de récolter des informations précieuses sur le terrain, trouver des solutions par le dialogue, et si nécessaire, contacter un membre des forces de l'ordre du secteur : ils assisteront celui-ci, si besoin, tout au long de la procédure et pour le placement de l'animal retiré.

Nous avons notre propre réseau de familles d'accueil, ce qui nous permet, dans la mesure de nos possibilités, de prendre en charge un animal issu d'un de nos sauvetages.

Notre groupe « FO » est aussi un espace d'échanges privilégiés entre membres des forces de l'ordre sur un thème commun : la cause animale. Chacun y trouve les réponses à ses questions dans ce domaine.



<https://www.facebook.com/BrigadePA>



Association Brigade de Protection Animale
W111005154 - Siret 843 498 536 00013

Association déclarée par application de la loi du 1er juillet 1901
et le décret du 16 août 1901



© BRIGADE DE PROTECTION ANIMALE 2022/02 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

@ brigadePA@gmail.com



www.brigadepa.com



22 bis avenue du Minervoais
11700 AZILLE



LA BRIGADE DE PROTECTION ANIMALE

QUI SOMMES NOUS ?

La BPA (Brigade de Protection Animale) est une association composée en partie de membres des forces de l'ordre désireux de s'engager dans la lutte contre la maltraitance animale, dans leur secteur professionnel d'intervention.

Elle regroupe également des bénévoles civils ainsi que des enquêteurs bénévoles, issus des membres des forces de l'ordre et de civils.

Nous comptons actuellement près de 1.000 membres des forces de l'ordre, 1.500 bénévoles civils et 340 enquêteurs, répartis sur 95 % du territoire français.

NOS MOYENS D'ACTION

Nos membres des forces de l'ordre interviennent selon les lois en vigueur et dans l'exercice de leur fonction : nous formons sur les procédures permettant de retirer un animal en détresse. Ils ont ainsi les compétences nécessaires pour gérer les dossiers de maltraitance animale.

Rassembler les forces de l'ordre de la Police Municipale, Police Nationale, Gendarmerie Nationale ou encore des agents assermentés de la Police Ferrovière, Sûreté RATP, Garde Champêtre, ..., nous permet une meilleure efficacité sur le terrain et dans la gestion des procédures.

Nous agissons également en collaboration avec des juristes, des représentants d'organismes de l'état, d'autres associations, refuges, fondations, ..., constituant un véritable réseau d'entraide.

Nous encourageons TOUS les membres des forces de l'ordre à venir nous rejoindre, quel que soit leur service, leur âge ou leur grade.

Nous avons aussi besoin de bénévoles CIVILS (enquêteurs, familles d'accueil, associations, vétérinaires, éducateurs, covoitureurs, etc...).

Nous recherchons également à développer des partenariats avec d'autres associations ou refuges.

Vous pouvez nous suivre sur nos réseaux sociaux :

INSTAGRAM :

<https://instagram.com/brigadedeprotectionanimale>

TWITTER : @Brigade_BPA

**Merci à tous !
Merci pour nos protégés !**

NOS OBJECTIFS

- Favoriser le **maillage territorial** des forces de l'ordre intervenant dans les dossiers de maltraitance animale,
- **Faciliter les actions** des policiers et des gendarmes contre la maltraitance animale,
- Informer et apporter des **outils de formation** à nos membres en ce qui concerne le droit animal et les procédures (mise à disposition de documents synthétiques élaborés par nos soins, échanges thématiques etc),
- Prouver par notre action l'utilité et même la nécessité d'une **BRIGADE ANIMALE NATIONALE** créée par les pouvoirs publics, avec des **référénts protection animale** dans chaque brigade,
- **Mutualiser les initiatives locales** afin de parler d'une seule voix,
- Optimiser la **collaboration** entre membres des forces de l'ordre et associations de protection animale,
- **Proposer une écoute aux citoyens** et les assister dans leur démarche auprès des forces de l'ordre.

Si vous désirez nous rejoindre dans ce combat ou en savoir plus, contactez-nous sur notre page

Facebook : www.facebook.com/BrigadePA

ou par e-mail : Brigadepa@gmail.com - Brigadepa.signalements@gmail.com

